

JOHANNESBURG – Réunion de synthèse des activités de l'AFRALO d'At-Large menées lors de l'ICANN59

Jeudi 29 juin 2017 – 12:15 à 13:15 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

TIJANI BEN JEMAA : Alors j'aimerais que les représentants des ALS se mettent à la table, s'il vous plaît ; nous allons commencer dans quelques minutes. Nous sommes déjà très, très en retard. Donc tous les représentants des ALS, s'il vous plaît, venez vous asseoir à la table.

S'il vous plaît, tous les représentants des ALS d'AFRALO, asseyez-vous à table, s'il vous plaît.

AZIZ HILALI : Bienvenue à tous. Nous allons commencer, donc veuillez prendre vos casques, s'il vous plaît.

[...] Cette session a beaucoup de retard, 40 minutes presque. Donc nous allons essayer de la réduire en diminuant, en gagnant du temps sur la pause-café. Donc s'il vous plaît, on ne va pas faire de pause-café s'il y a beaucoup de questions ou de débats.

Donc il s'agit de la réunion de synthèse des activités d'AFRALO d'At-Large, menée lors de cette réunion de l'ICANN59. Donc ça

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

serait la parole surtout à vous pour nous dire ce que vous pensez de la réunion, des activités qu'AFRALO a organisées durant cette semaine, et nous donner éventuellement vos recommandations pour une prochaine assemblée générale ou prochaine invitation des ALS.

Je vais laisser Tijani modérer cette session puisque c'est lui qui a, je vous rappelle, et je le remercie pour ça, c'est lui qui a préparé toutes les sessions de renforcement de capacités. Je tiens à le remercier en votre nom et je lui donne la parole tout de suite.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Aziz.

Donc cette séance sera composée de deux parties. Premièrement, identification des sujets importants pour AFRALO. Deuxième partie, l'évaluation dont on vient juste d'avoir la description par Aziz.

Alors étant donné le temps que nous avons, je vais aller directement dans le vif du sujet.

Donc EURALO a déjà effectué cet exercice et j'ai invité le président d'EURALO pour que cette personne puisse parler des

sujets qui ont été identifiés pour la région. Donc Olivier, c'est à vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Tijani. Avant de commencer, je voulais ajouter encore une petite chose qui a trait au groupe de travail. Il a été fait allusion au groupe de travail pendant cette réunion et on en a parlé également pendant le déjeuner. Alors comment est-ce que l'on sait sur ces groupes de travail ? Est-ce qu'il y a une liste de ces groupes de travail ? Etc.

Donc si vous voulez connaître les groupes de travail, vous pouvez aller dans n'importe quel moteur de recherche. Vous marquez « At-Large working groups » et vous allez vous retrouver sur la page wiki qui contient tous les groupes de travail. Identifiez ce qui vous intéresse, ensuite vous pourrez envoyer un e-mail au staff, au personnel, ou alors puisque vous êtes là, simplement, adressez-vous au personnel. Ils ont des listes. Et donc, ils peuvent vous ajouter au cours des jours à venir aux groupes de travail, à la liste de diffusion des groupes de travail.

La plupart des groupes de travail sont ouverts à tous. Alors, en ce qui concerne EURALO et les sujets brûlants, les sujets qui sont

importants pour l'organisation At-Large Europe, nous avons fait deux choses.

D'un côté, bien sûr, nous avons essayé de voir au cours des années des sujets qui intéressaient particulièrement nos collègues. Nous avons également envoyé un questionnaire de questions At-Large pour savoir quels étaient les sujets qui les intéressaient en particulier.

Après, nous avons rédigé un document qui considère en particulier les questions de politique et qui est structuré selon trois parties différentes. Donc première partie, la liste de toutes les questions politiques pour les utilisateurs finaux européens. Deuxièmement, et ça, nous l'avons écrit il y a un petit moment, donc je crois que ça avait été rédigé en 2016, en août dernier, donc il y avait la question de la piste de travail 2 avec le groupe de travail intercommunautaire sur la recevabilité est très actif. Donc on avait des informations sur les groupes de travail de la piste de travail 2 qui intéressaient les structures At-Large d'EURALO. Et dernière partie, donc sensibilisation et engagement en Europe parce qu'on souhaitait enregistrer tout ceci et, en fait, expliquer aux gens toutes les activités qui existaient et que les gens pouvaient rejoindre. Donc les différents sommets, les différentes réunions en personne qui existait dans la communauté. Et puis, également, selon les

réunions, il y avait parfois un budget qui permettait aux gens de rejoindre par exemple le projet pilote.

Donc voilà les documents que nous avons fait passer dans la communauté pour commentaires. Et il est devenu évident qu'en Europe, on se focalisait sur des sujets très spécifiques ; pas sur tout ce qui se passe à l'ICANN. Donc je vous conseille de faire ceci pour AFRALO parce qu'il est tout à fait possible qu'il y ait des sujets qui soient très spécifiques qui intéressent particulièrement votre communauté.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Olivier. Donc ce que nous recherchons, en fait, ce sont des sujets qui, selon nous, devraient intéresser la communauté. Cela ne veut pas dire que tous les sujets qui sont discutés à l'ICANN intéressent notre communauté, mais il y a certainement des sujets qui, pour notre communauté, sont importants.

Olivier, est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, nous donner non pas une liste, mais certains des sujets importants que vous avez identifiés ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Tijani. Alors, je vais vous en donner un qui revient souvent. Donc, c'est la demande de dérogation. Et puis, la question des droits privés. Donc dérogation des droits d'enregistrement et questions des droits privés. Pour nous, c'est très intéressant la question des droits privés en Europe. Les États-Unis ne sont pas toujours d'accord avec notre approche, mais de toute évidence c'est quelque chose qui est de plus en plus important en matière de protection des données, conservation des données; le GDPR, vous avez peut-être entendu parler de ça pendant les dernières séances.

Donc tout ce que nous avons fait, c'est que nous avons résumé le problème actuel est donc la dérogation de rétention de données pour les bureaux d'enregistrement, c'est en fait le fait que tous les bureaux d'enregistrement en Europe doit faire une copie de leurs bases de données et l'envoyer à l'ICANN dans un compte. Et donc la loi nationale dans beaucoup de pays, en Europe, ne le permet pas en fait.

Donc il y a eu une étude au cas par cas. Chaque bureau d'enregistrement, chaque opérateur de registres a dû demander une dérogation là-dessus. Et donc il y a eu une période de commentaire par rapport à ça, et donc l'idée c'est d'avoir quelque chose de général pour tous les bureaux

d'enregistrement parce que sinon cela demande beaucoup d'étapes administratives, etc.

Alors deuxième sujet qui était très important, pourquoi est-ce que c'est important pour l'Europe cette question du GDPR. Eh bien, parce que c'est une question de droit privé, donc de protection des droits privés.

Donc nous nous sommes dit qu'on va éliminer tout le jargon et on va dire aux gens simplement est-ce que vous voulez que vos données personnelles soient conservées dans une base de données aux États-Unis. La protection qu'est-ce que ça veut dire ? Eh bien, qu'il est tout à fait possible qu'une société puisse utiliser vos données à des fins de marketing pour recontacter, pour vous envoyer des messages que vous ne voulez pas.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. Olivier, j'aimerais que vous nous fassiez une liste des autres sujets sans aucun commentaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Donc je vais passer sur le document assez rapidement.

Donc premièrement, la juridiction, le sujet de la juridiction du groupe de travail sur la redevabilité, piste de travail 2. Deuxièmement, les droits de l'homme. L'Europe est vraiment très à cheval sur les droits de l'homme comme vous le savez. Ensuite, comment l'ICANN vise à défendre l'intérêt public. Et on en a parlé cette semaine. Il y avait une séance là-dessus. Ensuite, ce que je parlais. La demande de dérogation pour la rétention de données. Ensuite, les règles de génération d'étiquettes des zones racines, donc pour l'alphabet latin, cyrilliques et grecques. Il y a certains scripts qui ne sont pas latins en Afrique. Donc ça, c'est peut-être quelque chose qui peut vous intéresser. Ensuite, activités de sensibilisation en Europe.

Donc c'est un bon point de départ. N'essaie pas de tout faire en même temps. C'est mon conseil.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Olivier. Donc ça, c'est un exercice d'EURALO. Au niveau de l'ALAC, nous avons fait la même chose et Ariel va maintenant prendre la parole et va nous expliquer ce qui a été fait.

ARIEL LIANG :

Merci beaucoup, Tijani. C'est maintenant ce que je vais donc faire. Je vais afficher le document sur les sujets brûlants de

l'ALAC. Vous pouvez également le télécharger à partir du lien. Donc on va mettre le document à droite.

Donc le document est structuré de manière similaire. Et à la base, il se concentre sur 12 sujets qui sont importants pour les utilisateurs finaux. Je vais faire une petite liste rapide.

Un le WHOIS, ensuite, fonction de l'IANA et rôle de supervision/transition. Ensuite, accord des parties contractantes, donc le RA et RAA, bureau d'enregistrement et opérateur de registres. Ensuite, IDN et les nouveaux domaines de premier niveau générique, ça, c'est un sujet très important pour At-Large. Ensuite, l'intérêt public, la gouvernance de l'Internet au niveau large. Et puis, les processus d'élaboration de politiques; quel est le processus de développement de politiques à la GNSO par exemple. Ensuite, recevabilité et transparence de l'ICANN. Et d'autres sujets ICANN, les opérations, les finances, enfin l'exploitation des finances à l'ICANN. Et le dernier sujet, participation et sensibilisation.

Donc vous voyez qu'il y a quand même pas mal de sujets, y compris non seulement les politiques sur les noms génériques, mais également tout ce qui est opérationnel, exploitation, finances. Donc des sujets un petit peu plus larges liés au travail de l'ICANN. Et pour chaque sujet, nous avons quelques points qui résument les questions. Donc il y a des points clés, les

hyperliens qui vous permettent d'avoir davantage d'informations. Puis il y a d'autres sections qui soulignent pourquoi est-ce que les utilisateurs sont concernés. Pourquoi est-ce que ceci est important pour vous. Donc voilà comment le document est structuré.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Ariel. Et donc, j'aimerais vous demander s'il vous plaît d'envoyer sur la liste AFRALO le lien aux documents que vous avez ainsi que le lien du document EURALO s'il vous plaît. Voilà. Merci beaucoup.

Donc maintenant, voilà ce qui va se passer. Voilà quelles sont les expériences qui existent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Excusez-moi, je vous interromps. On vient de me rappeler, Abdeldjalil Bachar Bong vient de me rappeler que le document existe en français. Je crois qu'il existe en français et en espagnol. Donc s'il vous plaît, envoyez les liens, Ariel, dans les trois langues.

ARIEL LIANG : Tous les documents sont sur le site d'At-Large dans les cinq langues des Nations Unies plus le portugais. Donc vous pouvez les télécharger si vous souhaitez.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. Merci. Donc voilà quelles sont les expériences qui existent. Donc, au sein d'AFRALO, il faut également que nous puissions identifier nos propres sujets d'intérêt pour que nous puissions y travailler à l'avenir.

Donc vous savez ce qui s'est passé, maintenant, la question que je vous pose c'est dites-moi si vous avez des sujets vraiment qui vous intéressent particulièrement, que vous avez en tête. Allez-y.

ALI HUSSEIN : Ali Hussein, du Kenya. De Nairobi. Je crois que l'un des sujets dont on n'a pas parlé, en tout cas je ne l'ai pas vu, c'est tout ce qui concerne la balkanisation de l'Internet. Ça, c'est vraiment un sujet très important dans le monde entier. Chine, Russie et le Royaume-Uni, on entend parler également de ça au Royaume-Uni. Donc je pense qu'il faut essayer-

TIJANI BEN JEMAA : La fragmentation. Fragmentation de l'Internet. Autre sujet dont vous souhaitez parler ?

SERGE PARFAIT : – ISOC CONGO. L'ALS que je représente, c'est [inaudible]. Pour moi, le sujet brûlant sur lequel je pense que ma communauté est suffisamment intéressée, ce sont les sujets sur la protection des enfants en ligne. Donc tout ce qui concerne les enjeux des réseaux sociaux et autres.

Segundo, les questions liées à la sécurité individuelle des usagers. Parce qu'aujourd'hui, on a des activistes qui se sont retrouvés en prison pour avoir tweeté quelque chose, pour avoir mis des trucs sur Facebook et toutes ces questions-là intéressent beaucoup ma communauté. Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Je voudrais te dire que nous devons nous focaliser sur les sujets qui intéressent ICANN. Pas qui intéressent, qui entrent dans la mission d'ICANN. Et il y a des choses pour lesquelles ICANN ne peut rien. Donc ça ne sert à rien de le mettre comme « hot topic ».

Pour non, nous devons nous focaliser sur des choses que l'ICANN peut faire. Donc les sujets qui nous intéressent relatifs à l'ICANN. Donc cette question, ces questions de contenu, l'ICANN n'a rien à voir avec le contenu. L'ICANN, c'est les identificateurs que j'ai

expliqués autrefois, les trois identificateurs qui sont les adresses IP, les noms de domaine et les protocoles.

Merci beaucoup. *Yes please*, Marie. Oui. Allez-y Marie.

MARIE :

Merci beaucoup Tijani. Les sujets de cyber sécurité et de cybercriminalité, et puis la protection des enfants et des femmes en ligne. Je crois que ces sujets sont vraiment des sujets importants parce qu'il y a vraiment beaucoup d'autres difficultés que nous avons avec les médias sociaux. Et surtout pour les femmes et les jeunes, comment protéger les femmes et les jeunes ? Est-ce qu'on peut prendre ceci en compte ?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup. Encore une fois, Marie, la question de cyber sécurité dont vous parlez concerne le contenu. Et l'ICANN ne s'occupe pas du contenu. Donc nous essayons de nous concentrer sur les sujets qui sont liés au travail de l'ICANN. Fatma.

FATMA :

– préoccupe du contenu en français, de tous ces outils ICANN. Parce que vraiment nous sommes handicapés. Malgré notre volonté, l'impossibilité parfois de profiter de toutes ces

ressources que l'ICANN en ligne, si vraiment on pouvait faire je ne sais pas un effort. Je ne sais pas. Ou avec la francophonie. Je ne sais pas. Mais vraiment, ça nous handicape. On n'a pas accès. On n'arrive pas à exploiter pleinement toutes ses ressources qui sont fabuleuses.

TIJANI BEN JEMAA :

Donc tu parles là de l'usage de la langue à ICANN ? Et donc, la diversité linguistique. On doit voir. *By the way*, la plupart de nos documents l'ICANN est traduite dans les cinq langues des Nations Unies. Mais ce n'est pas général. Il y a des documents qui ne sont pas. Olivier ?

FATMA :

Pas les documents seulement, s'il vous plaît. Tous les outils. Les plates-formes, l'utilisation, de toutes les ressources. Voilà. C'est ça, techniques. Même pas. Parce que les autres, on peut les produire nous-mêmes.

TIJANI BEN JEMAA :

OK. Intéressant. Olivier, quelque chose à dire ? Mais rapide. Sinon, Aïsha. OK. Janvier, Abdeldjalil, Baudouin, Aïsha et Fatimata et Seun.

AÏSHA : Donc moi j'étais impressionné par l'exposé de l'expérience la Suède. Et donc, moi comme ALS dans un endroit très mal desservi, on n'a pas d'Internet. Donc l'enclavement fait-l'enclavement est un grand problème dans les pays africains. Est-ce qu'on ne peut pas réfléchir ensemble à ce que l'Internet, si vous voulez par priorité, les zones enclavées, comment on peut les aider dans le cadre d'un travail d'ALS. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Aïcha. Le prochain, c'est Janvier.

JANVIER NGNOULAYE : Merci. Janvier Ngnoulaye. Internet Society, Cameroun.

Oui. Moi, ce que je trouve comme suggestion, c'est un peu technique. Si nous regardons comment fonctionne l'Internet sur le continent, sur les aspects techniques, on va dans un pays où une ville, on va voir que l'opérateur, le fournisseur d'accès offre Internet aux utilisateurs, déjà un Internet limité. Limité parce que l'Internet qu'il ouvre, il l'ouvre derrière des adresses privées. Donc l'utilisateur qui reçoit Internet reçoit un Internet qui n'est pas total, qui n'est pas complet.

Donc je me dis, peut-être qu'on peut commencer à travailler sur ces aspects pour amener effectivement les opérateurs à

déployer les adresses publiques. Parce qu'il n'y a pas d'un manque d'adresse aujourd'hui. Voilà ce que je peux dire comme préoccupation. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, janvier. Le prochain, c'est Fatimata *I think*.

FATIMATA SEYE SYLLA : Merci, Tijani. Je pense que nous avons un gros problème en Afrique et nous devrions en parler. Il s'agit de la vie privée. Si nous faisons des efforts pour attendre la communauté, pour atteindre les jeunes avec l'Internet, car le message que je reçois maintenant des gens , ils nous disent que lorsqu'ils vont sur Internet leur vie est complètement exposée, leurs enfants sont exposés à tout ce qu'on trouve sur Internet. Et non, en tant qu'ALS, notre travail principal serait d'avoir plus de personnes qui utilisent Internet pour le développement. Et de façon technique aujourd'hui, nous pouvons parler du WHOIS et de la sorte de protection que nous pourrions avoir.

Donc en tant que pays africains, nous ne pouvons pas protéger le consommateur et le DNS. Il serait donc très difficile pour nous d'assurer que plus de personnes, personnes à la base, utilisent l'Internet pour le développement local. Donc nous devrions discuter de cela.

TIJANI BEN JEMAA : J'ai compris que vous vous concentrez sur le WHOIS et sur la vie privée essentiellement. C'est votre idée principale. D'accord.

Seun, vous voulez prendre la parole ? Baudouin ? Baudouin, vous voulez prendre la parole ?

BAUDOUIN : Et il y a un problème qui nous a préoccupés, c'est de comprendre le fond aujourd'hui, la nouvelle configuration. Donc c'est la nouvelle mission d'IANA. Parce qu'au niveau local, j'ai eu beaucoup de problèmes à pouvoir expliquer cette transition-là. Est-ce qu'on pourrait approfondir un peu ce sujet-là, donc la transition IANA et la nouvelle mission d'ICANN dans le contexte que nous vivons aujourd'hui.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. C'est noté. Maintenant, deux. Seun et Abdeldjalil. Après, [inaudible].

[INAUDIBLE] : Représentant du Nigéria. Alors, l'une des questions qui avaient été posées lundi est une question sur laquelle je voudrais avoir

plus d'informations. On parlait des TLD et de l'Afrique. Est-ce qu'on pourrait discuter un peu plus là-dessus ? Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. À Seun maintenant.

SEUN OJEDEJI : Alors qu'on est passés à travers la liste, j'ai vu que certains éléments n'étaient pas là. Je voudrais rajouter la question de l'IPv6. Et donc l'ICANN ne couvre pas seulement les « nombres », mais les chiffres et les protocoles. Donc nous devons participer dans la communauté locale avec ce genre d'engagement. Alors quand il s'agit de renforcement de capacités et de projets, comme vous le savez, il y a des projets de protection, etc.

Et donc, si les mécanismes le permettent, on pourrait utiliser les revenus des enchères. Et donc on devrait suivre sur cette idée. Olivier a mentionné quelque chose aussi qui était critique pour nous parce que cela concerne notre région et notre participation.

Et la dernière chose dont je voulais parler, c'est l'IGF. Nous avons ce groupe de travail et je suis sûr qu'Olivier a plus de détails là-dessus. Et donc, nous devrions essayer de trouver une

façon de travailler avec ce groupe parce que l'effort régional de l'IGF pourrait nous apporter du support sur cette question.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc, on parlait du groupe intercommunautaire sur le travail de la communauté.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Abdeldjalil au micro, ISOC Tchad. [Inaudible] fatma sur l'identité numérique des personnes, c'est-à-dire comment protéger les utilisateurs. Parce que chez nous, au Tchad, on a eu beaucoup de soucis. Surtout les petites filles qui se connectent sur Internet et mettent des photos. Elles ne savent pas. Les paramètres de Facebook en tant que tel, par exemple. Donc on peut organiser les paramètres des réseaux sociaux. Et chez nous, les gens ouvrent beaucoup plus les comptes Facebook avec le téléphone. Donc on s'est dit, nous, on voulait augmenter le nombre des utilisateurs internautes, donc il fallait leur créer l'e-mail et leur montrer aussi. Et surtout pour ceux qui ne savent pas comment utiliser l'e-mail, il faut organiser des événements aussi, des activités, les aider, comment créer un compte, etc.

Et aussi, comment acheter un nom de domaine. Beaucoup de gens nous demandent c'est quoi le .com, ça coûte combien, etc. Donc il faut [inaudible] on va leur dire comment et surtout leur montrer les opportunités parce que chez nous, au Tchad, actuellement, vous pouvez faire le e-commerce avec les cartes des banques. Les gens ne connaissent pas. Parfois, ils viennent, « Abdeldjalil, est-ce que tu peux m'acheter un nom de domaine », etc. Je les aide parfois et ça aide aussi à leur montrer comment ils peuvent participer à l'ICANN. C'est vraiment important. Les inscriptions en ligne, tout.

Et actuellement, nous avons, avec quelques collègues francophones ici, initié les ICANN wikis francophones. Ce qu'on a vu, ICANN wikis, tout est en espagnol, anglais, et swahili qui a été fait par un ami [inaudible] du Kenya. Donc on a pris [inaudible]. Donc on aimerait pouvoir dire tout ce qui est là. Tout est là. Les acronymes, il faut les traduire, etc. [Inaudible] documenter ceux qui sont ici par exemple.

Moi, je suis du Tchad. Tous ceux qui sont au Tchad sont allés au niveau d'ICANN wiki créer un compte pour eux, documenter, etc. Donc, ça, c'est notre nouveau challenge aussi. Donc en arabe, c'est Hamza je pense qu'il est dans la salle ici [inaudible] qui sont en charge de ça. Donc on pourrait rejoindre ce genre d'initiative. Et je vous remercie.

TIJANI BEN JEMAA : Merci et je passe la parole à Hamza.

HAMZA BEN MEHREZ : Hamza au micro. Oui je suis content d'être ici. Je suis vraiment content de m'embarquer avec vous dans cette mission. J'ai trois sujets très importants.

Alors, la sécurité des données du réseau sur le cloud. On parle de l'infrastructure virtuelle et la sécurité, le cryptage sur les adresses IP. Et ensuite l'Internet des choses. Donc ce sujet, on peut le lier à un problème de sécurité des utilisateurs finaux.

TIJANI BEN JEMAA : La dernière personne, s'il vous plaît. Merci. Allez-y.

GABRIEL BOMBAMBO : Je viens du Congo. Concernant les gens qui ont des soucis sur la vie privée, comment sécuriser l'utilisateur final, nous, on est dans le programme avec les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes indépendants d'Afrique. On fait des cours sur comment se sécuriser là-dedans. On pourrait partager avec le groupe des gens qui sont là dans les listes de diffusion et voir probablement comment aider avec le training. On fait des cours

un peu avancés sur comment sécuriser les données et comment contourner la censure sur Internet. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Michel et puis Aïcha.

MICHEL TCHONANG : Michel Tchonang du Cameroun. Je voudrais insister sur les questions relatives aux réseaux sociaux. La question sécuritaire est devenue très primordiale dans nos pays. Et tout le monde sait quels sont les ravages que nous avons eus, chacun à sa façon. Et je crois que la prise de conscience au niveau de la gouvernance et le questionnement de la gouvernance et comment faire pour essayer de contrôler cette situation-là. Je pense qu'il est souhaitable que nous envisagions des solutions pour aider le gouvernement effectivement à avoir confiance en lui et en son peuple. Et je suppose que les autres sont là pour chercher de l'argent, mais nous avons aussi une mission d'éducation. Je voudrais vraiment insister que nous puissions mettre en place quelque chose qui aide la communauté à s'éduquer sur comment gérer le réseau social.

La seconde proposition se situe au niveau de [j'allais dire] business. Je pense qu'il serait souhaitable que nous commençons déjà à envisager comment aider nous-mêmes qui

sont ALS et d'autres personnes à développer les activités qui rentrent en droite ligne avec la production. Nous ne devons pas être des éternels consommateurs. On peut organiser des événements, des séances de renforcement des capacités pour montrer, par exemple, comment on fait un business plan [Inaudible] de manière à commencer à préparer notre pépinière d'entreprises [inaudible]. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Michel. Maintenant, Aïcha et Docteur Hassan – Docteur [Mari].

AÏSHA :

Aïsha [inaudible]. Donc je reviens sur mon idée de tout à l'heure. C'est que trouver un nouveau modèle pour faciliter l'accès Internet pour les régions mal desservies. Je me demande si on ne peut pas faire ça dans le cadre d'AFRALO. C'est-à-dire que c'est AFRALO qui prend l'idée. Mais je me pose une question pour faire la distinction de ce qui est infrastructure de ce qui est politique.

Alors, pour trouver une solution pour se connecter, est-ce que c'est un problème d'infrastructure seulement ? Donc technique et business et économique ? Ou c'est un problème de politique ? Je crois que le modèle suédois que j'admire c'est un mélange de

politiques et de technique. Voilà. C'était juste pensé à haute voix. Merci.

DR HASSAN :

Je voudrais revenir sur le point de la pauvreté en Afrique. Comme mon ami tout à l'heure l'a dit, nous avons beaucoup de jeunes qui ont besoin d'argent et de devenir, d'avoir une meilleure vie. Donc on voudrait faire quelque chose sur l'Internet pour eux. Mais, tout de suite, ils demandent combien ça va me rapporter. Donc peut-être qu'on pourrait faire des choses pour ça, et donc essayer de faire de la promotion sur les services qu'on peut amener au niveau technique, etc., pour nous assurer que ces jeunes personnes sont engagées dans de bonnes causes.

Et à l'AFRALO, nous devrions regarder ce problème de façon sérieuse sur le continent africain puisque la pauvreté c'est vraiment une question très importante. Nous savons que les gens sont pauvres. Et même, on sait très bien que s'ils n'ont pas d'argent, mais ils ont des soucis d'argent, mais ils vont quand même dépenser l'argent pour acheter la carte de SIM pour leur téléphone. Donc il faut quand même – il ne faut pas penser seulement que c'est une façon de vendre quelque chose à ces gens-là. Mais il faut aussi essayer de les éduquer pour qu'ils sortent de la pauvreté.

Il faut aussi parler des problèmes de sécurité. Il faut parler d'une certaine – il faudrait peut-être mettre en place une police communautaire à des niveaux locaux différents. Il faut trouver des façons stratégiques en tant que communauté pourrait aider les gouvernements avec la « technologie ». Par exemple, au Nigéria, les communautés sont très proches les unes des autres. Donc ils ont beaucoup de défis. Donc il faut trouver une solution à cela.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Maintenant, Christelle prend la parole et ensuite Docteur Hassan. Et ensuite vous. Et ensuite je ferme la queue pour les questions.

CHRISTELLE N'CHO ASSIROOU : Oui. Christelle [inaudible] et TIC Côte d'Ivoire. J'interviens pour faire une proposition. Alors, la mission d'AFRALO s'appuie sur l'engagement et la participation active de ses membres. Et de ce que j'ai compris avec cette réunion d'ICANN59, le réseau que constitue AFRALO aujourd'hui a atteint un niveau de participation record. Et le challenge se trouve au niveau de la participation en ligne, n'est-ce pas ?

Alors, on pourrait imaginer un cadre d'émulation qui permet aux différentes communautés qui constituent AFRALO de se

mobiliser pour entretenir une certaine, je ne dirais pas compétition, mais une envie de présenter ce qu'on a réalisé éventuellement en termes d'actions à mener dans le cadre des missions et des objectifs d'ICANN. Alors, j'imagine comme ça un espace en ligne qui permet, qui donne de la visibilité à tous les acteurs aux différentes communautés, justement, sur les réalisations qui sont faites sur le terrain au niveau local pour fédérer les populations autour des missions d'ICANN. Voilà. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Christelle. Tu es en train de me donner un projet, là. On est en train de penser au sujet chaud. Donc elles sont les sujets chauds que nous devons discuter ? C'est ça la question. Ali Hassan.

ALI HUSSEIN :

Ali « Hussein ». Ali Hussein de Nairobi. Je ne comprends pas la composition, le sujet qui est lié aux réseaux sociaux. J'aimerais que ce soit un petit peu plus clair. Est-ce que l'on « plaidoie » pour que nos gouvernements surveillent les réseaux sociaux ? Est-ce qu'on leur demande de limiter l'utilisation des réseaux sociaux ? Je ne comprends pas. Ça n'a pas été très clair.

J'attends donc la question. Et en attendant, je voudrais être catégorique. Vous ne pouvez pas contrôler les réseaux sociaux. Vous ne pouvez pas. Vous ne pouvez pas. Les gens doivent pouvoir s'exprimer. Les gens doivent pouvoir se parler et s'exprimer, exprimer leurs idées ; dans une salle telle que celle-ci, il y aura tout le temps quelqu'un qui se comportera mal. Il y aura toujours des mécanismes qui seront là pour les ramener.

Au Kenya, nous avons lutté de façon importante, car des personnes étaient emprisonnées ou poursuivies à cause de leurs utilisations des réseaux sociaux. Je répète ce que j'ai dit ce matin. « Je ne serais pas forcément d'accord avec ce que vous dites, mais je voudrais protéger jusqu'à la mort vos droits, votre droit de le dire ».

TIJANI BEN JEMAA :

[Inaudible]. Il a dit qu'il y avait un problème de protection. Par exemple, pour les enfants, il a dit qu'il fallait qu'on trouve une façon de dépasser ses difficultés. Dernière question s'il vous plaît.

GOMA SERGE-PONFEIT :

Je voulais revenir toujours sur la question de la protection de l'enfant en ligne, qui est une question très importante pour les aspects sociaux. Et l'idée aussi, est-ce qu'au niveau d'AFRALO,

on ne pourrait pas voir je ne sais de quelle manière aider certains États dans la mise en place des textes. Parce que quand on regarde le côté qui affaiblit aussi certains États, c'est qu'ils manquent de cadres, d'un cadre juridique qui peut faire toute la phase d'accompagnement de la protection de l'enfant en ligne ou de la protection de l'utilisateur en ligne. Est-ce qu'on ne peut pas avoir un projet. En pensant à ça, il existe un projet pilote au niveau du [CAC] qui essaye de regarder ce genre de questions de mise en place de cadre juridique. Et merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Et là, je ferme. *I am closing the queue. The boss-*
Oui. Une personne de plus c'est tout.

AZIZ HILALI : Président d'AFRALO, je prends la parole. C'est juste- c'est bien ; toutes les idées qui ont été avancées, la plupart, c'est en fait le travail de l'ALS. Pas de l'AFRALO. Je tiens à le préciser parce que la plupart des associations qui sont affiliées à AFRALO, effectivement, leurs activités principales localement, c'est ce que vous avez dit.

Mais non, quand on remonte vers AFRALO, c'est en fait qu'on essaye Tijani et moi de fixer les sujets d'actualité

particulièrement par rapport aux sujets qui sont en rapport avec l'ICANN, avec la politique des noms de domaine, etc.

Un des points que j'avais moi à vous proposer, et je voudrais bien que Tijani m'écoute, c'est aujourd'hui qu'il y a un grand débat. Il y avait un groupe de travail sur les codes de pays ou les noms de domaine géographique. Vous savez que l'Afrique a eu énormément de problèmes pour gérer leurs codes de pays, leurs ccTLD. Qu'est-ce qui se passe en ce moment ? Il y a la GNSO – la GNSO, c'est la *constituency* qui s'occupe des noms de domaines génériques – qui essaye de [réveiller] une liste sur laquelle se basait jusqu'à maintenant l'ICANN pour affecter les codes de pays. C'est la liste ISO 3166. Et jusqu'à maintenant, cette liste contient deux listes ; une liste avec des codes de pays à deux lettres, et une liste avec un code de trois pays. De trois lettres.

Et en ce moment, la GNSO, elle est en train de pousser pour la vente des noms de domaine géographique à trois lettres. Et ils ne veulent pas, ils demandent – ils ne veulent pas que ce soit la ccNSO qui s'en occupe. Et ça, ça va poser un problème au niveau des pays africains. Et ça, ça peut être un des sujets auxquels les ALS doivent faire attention, et remonter vers AFRALO que nous, nous allons remonter à l'ALAC, que l'ALAC ensuite va remonter vers l'ICANN.

Et en ce moment, il y a des gens qui essaient de demander à la ccNSO de faire PDP pour relancer l'ICANN. Moi, personnellement, ou n'importe quelle ALS, ou Tijani qui est membre de l'ALAC ou Seun doivent normalement poser ce problème au niveau de l'ALAC pour que l'ALAC soit discuté et qu'il y ait une déclaration officielle qui soit lancée.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Aziz. Nous n'avons pas suffisamment de temps. On devrait en fait clore la séance, mais il faut absolument que nous nous occupions de cette évaluation qui fait partie de notre réunion. Donc je vais vous demander d'abord de penser à tout ce qu'on a fait et d'envoyer sur la liste vos points de vue, vos critiques. Si vous ne voulez pas les envoyer à la liste, vous pouvez les envoyer simplement au personnel. De manière à ce qu'on ne puisse pas savoir qui a dit quoi.

Ensuite, nous allons tout rassembler. Nous allons renvoyer ceci sur la liste et nous allons en parler dans le cadre d'une téléconférence.

Deuxièmement, nous avons identifié plusieurs sujets brûlants. Nous allons les collecter, vous les renvoyez et nous allons vous demander de penser à ces sujets encore une fois, d'y réfléchir, puisque c'est la première fois qu'on les mentionne. Et s'il y a un

autre sujet que nous avons oublié, eh bien, ajoutez-le. Et lorsqu'on aura toute la liste, et bien, il y aura un questionnaire pour voir quels sont les dix sujets les plus importants sur lesquelles nous allons nous concentrer. Est-ce que ça va ? Est-ce qu'il y a des objections ?

Très bien. Merci beaucoup. Merci. Je suis vraiment désolé que nous n'ayons pas pu la deuxième partie, mais nous avons commencé vraiment très en retard. Certainement, beaucoup d'entre nous sont arrivés très en retard. Je suis désolé. En tout cas, merci beaucoup. Merci au personnel, aux interprètes. La séance est terminée.

Il y a quand même un autre sujet dont j'aimerais parler. Hier, pendant l'assemblée générale, nous avons commencé à parler de la révision de nos principes de fonctionnement. Et nous nous sommes arrêtés au deuxième point et nous avons approuvé le premier. Donc je vous propose que la première partie, puisqu'elle est approuvée, soit adoptée. Et par rapport à cette question, cette question de la révision des principes, nous allons retourner au groupe de travail. Au travail du groupe de travail. Je vous demande de vous inscrire sur ces listes du groupe de travail. Nous allons rediscuter la question. Nous allons trouver de nouvelles recommandations. Et ensuite, nous aurons une

assemblée régionale extraordinaire qui parlera de cette révision.
Est-ce que ça va ?

PETERS OMORAGBON : Objection. Il faut recommencer dès le début, Monsieur Tijani, parce que nous n'avons pas terminé le processus. Le processus n'a pas été terminé. Donc il faut recommencer du point de départ. Non. Je l'avais dit hier. On ne peut pas approuver une recommandation. On ne va pas prendre une partie de ce qu'on a déterminé. Il faut recommencer au point de départ.

TIJANI BEN JEMAA : Donc il y a une opposition. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui sont opposées ? Oui. Baudouin allez-y.

BAUDOUIIN : Je pense que nous allons être dans un éternel recommencement. Un éternel recommencement. Je pense que c'est mieux si on continue et on verra le reste après.

TIJANI BEN JEMAA : *Please go ahead. Allez-y.*

SARAH KIDEN : Je pense aussi qu'il faut recommencer dès le début parce qu'en fait les gens ne comprenaient même pas ce qu'on était en train d'approuver.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. Deux oppositions. Il y a deux personnes opposées à l'approbation de la première partie. Est-ce qu'il y a des gens qui ne veulent pas approuver? Je crois qu'il y a un consensus d'approbation du premier.

PETERS OMOROGBON : Non. Ce n'est pas ça. Ce n'est pas ça Tijani. Il faut voter. Il faut voter. Si vous êtes pour, eh bien, on vote. Et si vous n'êtes pas pour, on vote. Mais que chacun puisse voter. Ce n'est pas comme ça qu'il faut faire. Il faut commencer du point de départ. Vous avez une proposition, j'ai une proposition. Donc maintenant on vote.

AZIZ HILALI : Excusez-moi. Je vous propose ce qu'on a discuté durant l'assemblée générale. Il y a une proposition qui est plus sage parce que moi, je ne voudrais pas qu'on passe au vote. Je voudrais qu'on arrive à du consensus. C'est la meilleure façon. Même s'il y a une ALS qui est contre, je préfère qu'on discute

jusqu'à ce qu'on trouve un consensus. C'est ce qu'on a dit hier. Je préfère qu'on laisse ça. Qu'on revienne sur le groupe de travail et qu'on discute entre nous.

Ce que je demande, par contre, c'est que la majorité des ALS soit présente dans ce groupe de travail puisqu'il s'agit de l'avenir d'AFRALO. On est tous maintenant, j'espère que cette semaine vous aura donnés un peu plus de punch pour que vous soyez plus impliqués. Parce que c'était l'objectif de cette semaine. Et je préfère qu'on arrête la discussion là-dessus, parce que si on la déclenche, ça va encore démarrer pour une œuvre. Et donc, s'il vous plaît, on s'en tient là. On revient sur le groupe de travail, on en discute et on essaie de trouver un consensus. C'est sûr qu'on trouvera des équilibres entre les différents points de vue. Oui merci. Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA : Fatimata Seye Sylla *for the record*. Alors je pense que quand vous avez conclu de manière un petit peu différente, on va rester là-dessus. D'accord. Et je vais en fait réserver mon commentaire. Merci.

AZIZ HILALI : Donc, la session est terminée. Il y a une pause de combien de temps ? Il n'y a pas de pause. On va reprendre tout de suite. Merci beaucoup.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Comment il n'y a pas de pause ?

HEIDI ULLRICH : Donc, la séance maintenant c'est une réunion des dirigeants de l'At-Large, donc ALAC. Donc priorité aux membres ALAC-

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]